

## Postes à pourvoir

### Les postes vacants dans le secteur privé au T2 2018

Ted Mallett, vice-président et économiste en chef

Au deuxième trimestre de 2018, le taux de postes vacants dans le secteur privé canadien a repris son ascension : il a gagné un dixième de point par rapport aux deux trimestres précédents pour s'établir à 3,1 %, soit un sommet depuis 2004, qui est l'année où la FCEI a commencé à enregistrer cette donnée. Au total, c'est près de 400 000 postes qui sont demeurés vacants pendant au moins quatre mois parce que les employeurs n'ont pas trouvé de candidats qualifiés. Le pic cyclique précédent était de 2,9 %, à la fin de 2007 et au début de 2008 – avant qu'il ne chute à seulement 1,8 %, en 2010, dans la foulée de la crise financière mondiale.

Ce portrait du niveau de postes vacants est comparable à l'évaluation de Statistique Canada qui établit le taux à 2,9 % (pour le premier trimestre de l'année) et aux données de l'Enquête sur la population active qui montre que le taux de chômage au Canada est à son plus bas depuis une génération.

C'est au Québec, et de loin, que la pénurie de main-d'œuvre se fait le plus sentir, avec un taux de postes vacants atteignant 3,9 % (+0,2 %). Si les conditions sont elles aussi difficiles en Colombie-Britannique et en Ontario – 3,4 % et 3,0 % respectivement –, leurs taux se sont toutefois légèrement rétractés au deuxième trimestre. Le taux a encore augmenté au Manitoba (2,6 %) et en Nouvelle-Écosse (2,5 %), tandis qu'il est resté stable au Nouveau-Brunswick (2,7 %) et en Alberta (2,4 %). On a observé une baisse du taux dans certaines provinces où le marché du travail est moins dynamique, comme la Saskatchewan (1,7 %), Terre-Neuve-et-Labrador (1,5 %) et l'Île-du-Prince-Édouard (1,2 %).

Sur le plan sectoriel, les résultats sont inégaux : le taux de postes vacants progresse dans les secteurs du transport, du commerce de gros et des services professionnels, alors qu'il recule quelque peu dans ceux de la restauration/l'hébergement et des services aux entreprises. Partout ailleurs, le taux demeure inchangé. La pénurie de main-d'œuvre continue de faire pression sur les salaires : les entreprises ayant au moins un poste à pourvoir prévoient une hausse moyenne globale des salaires de 2,7 %, contre 1,9 % pour les entreprises sans poste vacant.

Tableau 1 : Postes vacants dans le secteur privé, par province, au T2 2018

	Taux*	Variation**	Nombre
Canada	3,1 %	+0,1 %	397 400
Terre-Neuve-et-Labr.	1,5 %	-0,1 %	2 300
Île-du-Prince-Édouard	1,2 %	-0,1 %	500
Nouvelle-Écosse	2,5 %	+0,1 %	7 500
Nouveau-Brunswick	2,7 %		6 200
Québec	3,9 %	+0,2 %	109 600
Ontario	3,0 %	-0,1 %	154 600
Manitoba	2,6 %	+0,1 %	11 200
Saskatchewan	1,7 %	-0,2 %	5 800
Alberta	2,4 %		37 500
Colombie-Britannique	3,4 %	-0,2 %	62 200

\*Nombre de postes vacants par rapport au nombre total de postes occupés et de postes vacants.

\*\*Évolution du taux par rapport au trimestre précédent.

Figure 1 : Taux de postes vacants

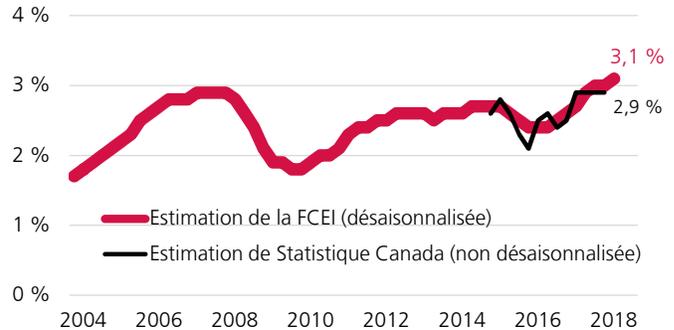


Figure 2 : Taux de postes vacants selon la taille de l'entreprise

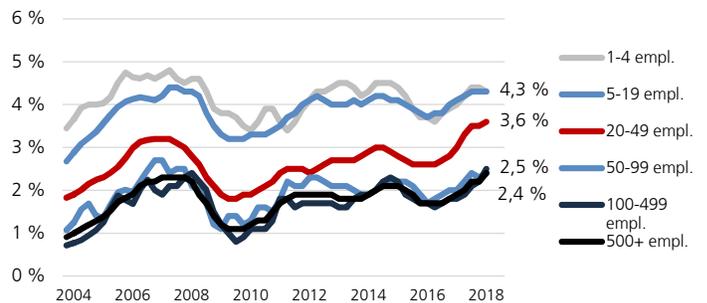


Figure 3 : Augmentation moyenne projetée, sur 12 mois, des salaires au sein des entreprises (avec postes vacants et sans poste vacant)

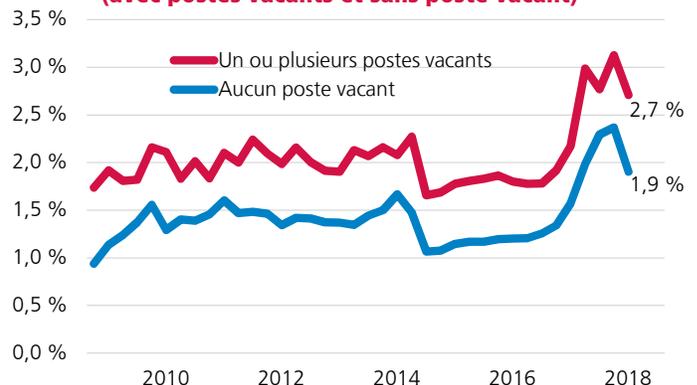


Figure 4 : Taux de postes vacants par province

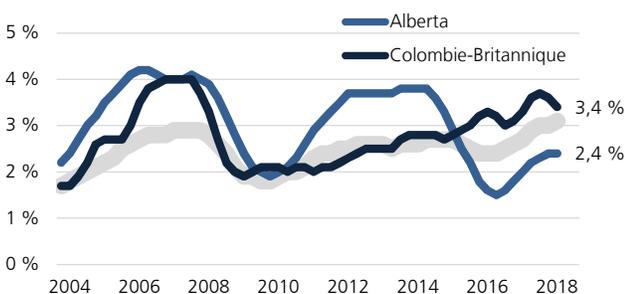
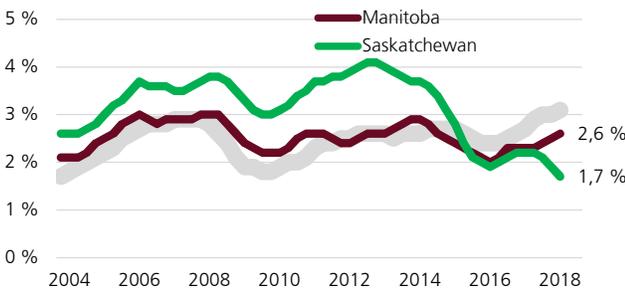
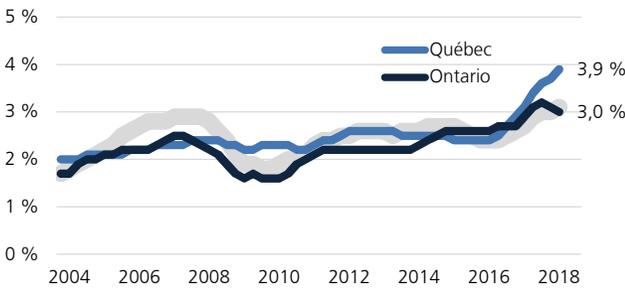
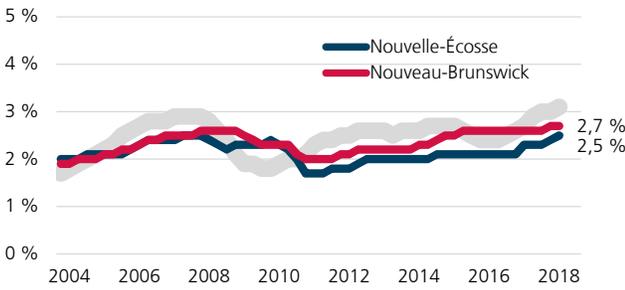
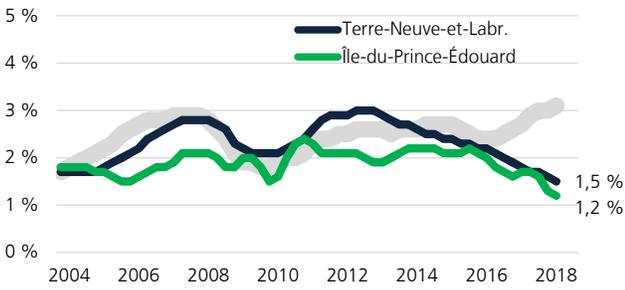
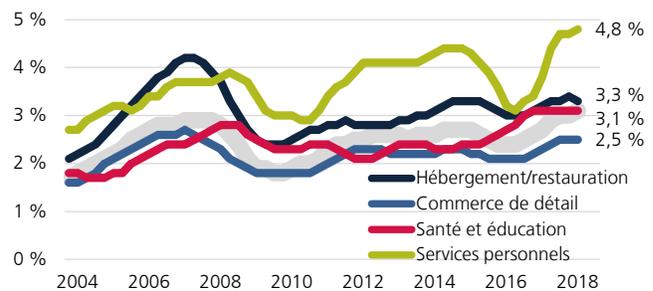
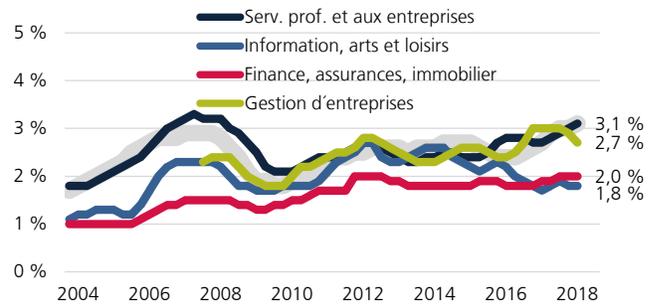
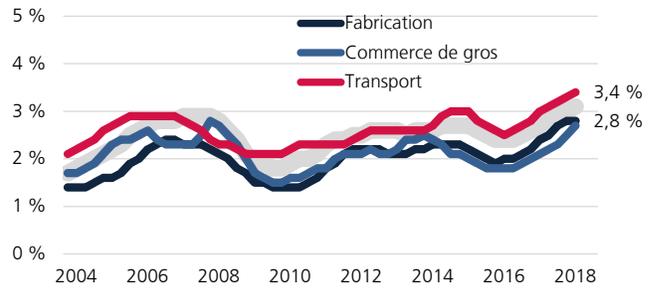
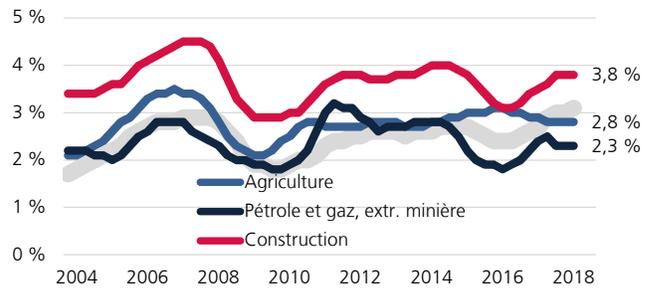


Figure 5 : Taux de postes vacants par industrie



**Remarques : Méthodologie et qualité des données**

Les résultats actuels sont basés sur 2 194 réponses recueillies au tout dernier trimestre. Ils sont extraits du sondage de la FCEI *Les perspectives de votre entreprise*, réalisé tous les mois auprès d'un échantillon aléatoire stratifié de propriétaires-exploitants membres de la FCEI dont l'identité a été validée.

Dans le sondage, les répondants indiquent le nombre total d'employés qui travaillent à l'heure actuelle dans leur entreprise à temps plein et à temps partiel. Ils doivent aussi répondre à la question suivante : « Combien de postes sont vacants dans votre entreprise depuis au moins 4 mois parce que vous n'êtes pas en mesure de trouver des employés qualifiés? » L'absence de réponse est traitée comme une absence de postes vacants. Le taux de postes vacants correspond au nombre total de postes vacants divisé par la somme des postes occupés et des postes vacants. Le traitement des valeurs aberrantes repérées par une analyse de régression se fait en plafonnant ces postes vacants au 90<sup>e</sup> percentile, selon les catégories de taille de l'entreprise.

Pour tenir compte des échantillons trimestriels de petite taille, les données relatives au groupe des employeurs de 500 employés ou plus sont imputées à l'aide des ratios historiques globaux par rapport aux autres catégories de tailles d'entreprise de 2004 à aujourd'hui. Les chiffres totaux des postes occupés et des postes vacants sont ensuite repondérés par province et par industrie selon les données trimestrielles extraites de *l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* (EERH) de Statistique Canada. Les postes occupés au sein du secteur agricole sont ajoutés et les postes occupés dans le secteur public sont soustraits sur la base des totalisations personnalisées de la FCEI qui sont tirées de *l'Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada.

Les séries de données de chaque composante sont désaisonnalisées et traduites en tendances à l'aide de la méthode x-12. Pour prendre en considération les points de données qui manquent à l'occasion, les données des provinces et des industries font l'objet d'un ajustement additionnel avant d'être désaisonnalisées, puis elles sont rajustées par la suite pour correspondre, au total, aux chiffres nationaux.

En raison de l'utilisation de moyennes mobiles centralisées et de la désaisonnalisation, les nouvelles données trimestrielles peuvent entraîner des révisions des estimations passées. C'est la raison pour laquelle les marges d'erreur statistiques déterminées de façon empirique qui accompagnent normalement les sondages ne s'appliquent pas.

**Comparaison avec les estimations de postes vacants de Statistique Canada**

Depuis le premier trimestre de 2015, la nouvelle *Enquête sur les postes vacants et les salaires*<sup>1</sup> (EPVS) de Statistique Canada fournit des estimations des taux de postes vacants au pays. Ces taux sont près de deux fois plus élevés que ceux tirés précédemment de *l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* (EERH). Les données initiales de l'EPVS sont à présent presque identiques aux données trimestrielles de la FCEI. Cela tient principalement au fait que les méthodologies utilisées sont plus comparables. Il faut souligner que Statistique Canada sonde maintenant les propriétaires d'entreprise et les responsables du recrutement dans les emplacements commerciaux, plutôt que les services de la paie des sièges sociaux. Les autres principales différences méthodologiques sont l'échantillon plus grand de l'EPVS et la désaisonnalisation des données de la FCEI.

1. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/180712/dq180712a-fra.htm>